



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE**  
**Séance du 29 juin 2017**

**DELIBERATION N° 118/ 6/2017 : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE ZAC BAS PAYS**

*L'an deux mille dix-sept, le jeudi 29 juin à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 23 juin 2017.*

**Présents Titulaires : 27**

Mesdames, Messieurs, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Marc BOURDONCLE, Didier CLAMENS, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Daniel DONADIO, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jacques GAYRAL, Annie GUILLOT, Jean-Louis IBRES, Francis LABRUYERE, Sophie LARAN, Pierre-Antoine LEVI, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Thierry VIALON, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir : 9**

Mesdames, Messieurs, Danielle BEDOS à Michel WEILL, Nadine BOUVET à Paulette MULLER-DUPONT, Jean-Luc BUDOIA à Philippe FRANCOIS, Thierry DEVILLE à Pierre-Antoine LEVI, Paul GRAND à Christian MOULIS, Christine MOLLIN à Jean-Louis IBRES, Rodolphe PORTOLES à Daniel DONADIO, Bernadette SERIEYS à Alain ABADIE, Monique VALAT à Annie GUILLOT.

**Absents Excusés : 8**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre BONNEFOUS, Aline CASTILLO, Nadia CHEKLIT, Jean-François GARRIGUES, José GONZALEZ, Valérie RABAULT, Gaël TABARLY.

**Secrétaire de Séance : Monsieur Christian PEREZ**

*Conformément aux dispositions du CGCT, Madame Brigitte BAREGES, Présidente, est sortie et n'a pas participé au vote*

**Monsieur Maxime BERAUDO donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Le Compte Administratif est un document comptable qui retrace les flux financiers d'un exercice budgétaire.

On recense dans ce Compte Administratif les principaux mouvements suivants :

**En section de fonctionnement**

On note en dépenses le poste des intérêts de la dette, principalement en intérêts courus non échus (269 572 €).

Des dépenses d'aménagement en conformité avec la comptabilité de stock sur les terrains commercialisables à hauteur de 41 033 €.

Le montant global de la section de fonctionnement est principalement constitué des écritures de reprise dans l'Actif du Grand Montauban pour plus de 14 millions d'euros.

Les recettes de fonctionnement en dehors des écritures d'ordre de reprises équilibrées de l'Actif sont principalement constituées des participations des constructeurs aux équipements publics (143 000 €).

**En section d'investissement**

La dépense d'investissement de plus de 14 M d'euros relate les écritures d'ordre de reprises équilibrées de l'Actif ainsi que la variation de stock constatée en 2016 relative aux dépenses effectuées.

Les recettes d'investissement résultent essentiellement de la reprise du passif avec un emprunt (9 175 011 €) ainsi que l'avance remboursable du budget principal de l'ordre de 5 000 227 €.

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2016, la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2016 considéré,

Vu la délibération n° 62 du 26 avril 2016 portant « Exercice 2016 – Budget Primitif – Budget Annexe ZAC BAS PAYS »,

Vu la délibération n° 215 du 21 décembre 2016 portant « Exercice 2016 – Décision Modificative n° 1 – Budget Annexe ZAC BAS PAYS »,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents du 20 juin 2017, il vous est proposé de bien vouloir :

- prendre acte des résultats de l'exercice 2016 suivants :

# GMCA BUDGET ZAC BAS PAYS

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	14 589 812,41	14 702 179,75
	Section d'investissement	14 287 606,28	14 175 238,94

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	0,00
	Report en section d'investissement (001)	0,00	0,00

TOTAL (réalisations + reports)	28 877 418,69	28 877 418,69
--------------------------------	---------------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	0,00	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE DE CLOTURE
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	14 589 812,41	14 702 179,75	112 367,34
	Section d'investissement	14 287 606,28	14 175 238,94	-112 367,34
	TOTAL CUMULE	28 877 418,69	28 877 418,69	0,00

- constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable,
- en dehors de la présence de Madame la Présidente, arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide :

- de prendre acte des résultats de l'exercice 2016 tel que présentés ci-dessus et conformément au Compte Administratif annexé à la présente délibération,
- de constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable,
- en dehors de la présence de Madame la Présidente, d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**ADOPTÉE PAR 35 VOIX POUR ET ABSTENTION : 1.**

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**06 JUIL. 2017**

De sa publication le :

**06 JUIL. 2017**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 30 juin 2017

La Présidente,  
Brigitte BAREGES

